

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Mardi 28 février 2012 – Montels**

Compte-rendu synthétique

Etaient présents :

Claude BERDUCOU, Stéphane CAPRICE, Alain CHATELET, Bernard DEFAUT, Nicolas DE MUNNIK, Olivier GUILLAUME, Laurent LELLI, Alain MANGIN, Philippe SAHUC, Thierry SARDIN, Sophie SEJALON.

Etaient excusés :

Anne CALVET, Robert BEGOUEN, Jean CLOTTE, Corinne EYCHENNE, Florence GUILLOT, Gérard LARGIER, Danièle MAGDA, Emmanuel MENONI, Jean Paul METAILIE, Gilles POTTIER.

Etaient absents :

Pierre AURIOL, Laurence BARTHE, Alain BERTRAND, Hervé BRUSTEL, Michel DEQUE, Marc DECONCHAT, Francis DURANTON, Catherine JACQUART-MAISSANT, Christian JUBERTHIE, Claudine PAILHES, Eric PAUTARD, Jean-Pierre SARTHOU, Michel SEBASTIEN.

Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique

- Approbation du compte-rendu synthétique de la précédente réunion du Conseil scientifique
- Présentation des résultats de l'inventaire des zones humides sur le PNR et valorisation de cet inventaire au travers de MAE
- Travail sur le questionnaire proposé par des étudiants en Licence pro sur la fréquentation aux Rencontres scientifiques
- Le projet d'introduction du Bouquetin des Pyrénées (suites)
- Travail sur la troisième lettre du Conseil scientifique
- Présentation de l'étude menée en Interparcs sur les entrées de bourg : méthodologie de diagnostic
- Points divers

Alain MANGIN nomme un secrétaire de séance : Stéphane CAPRICE.

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

PRESENTATION PAR JULIEN AIT EL MEKKI DES RESULTATS DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DE SA FUTURE VALORISATION AU TRAVERS DE MAE

Julien AIT EL MEKKI, chargé de mission patrimoine naturel-agroenvironnement au PNR, rappelle que cet inventaire a été initié en 2009 par une phase de préinventaire (photointerprétation et recueil de données existantes) puis en 2010 et 2011 par la phase terrain.

L'inventaire a été conduit, pour des raisons financières, sur le tiers nord du PNR et les fonds de vallées de montagne. C'est en effet là que se concentrent les principaux enjeux en matière de zones humides : retournement pour mise en culture, drainage ou encore urbanisation.

Au total, 1080 zones humides ont été répertoriées. Elles représentent 400 ha, 300 ha sont des prairies. Ces zones humides sont donc de très petites tailles, seulement 96 d'entre elles font plus d'1 ha.

Après avoir présenté les différents habitats de zones humides rencontrés sur cette zone d'étude, il présente la méthode de hiérarchisation des zones humides, basée sur une double notation, telle que travaillée en Comité technique :

Une note positive prenant en compte :

- La diversité des habitats (notée de 1 à 3)

} X coefficient de surface
noté de 1 à 3

- La patrimonialité des habitats (notée de 1 à 3)
- La trame écologique (distance des zones humides entre elles et au cours d'eau) (notée de 1 à 3)
- L'intérêt paysager (noté de 1 à 3)
- La valeur socio-économique (notée de 0 à 3)

Une note négative (de 0 à -5) prenant en compte :

- L'altération du fonctionnement hydraulique (drainage, plan d'eau)
- L'altération de la qualité de l'eau et des sols (pollution, décharge, dépôt de fumier...)
- La dégradation anthropique des habitats naturels (surpâturage, semis de ligneux...)
- L'évolution défavorable des habitats (processus biologiques : enrichissement, atterrissement, espèces à caractère envahissant...)

Cet inventaire sera valorisé dans le cadre d'un projet environnemental. En effet, le PNR a répondu à un appel à projet national et relayé par la DRAAF en région pour la mise en place de Mesures agroenvironnementales sur prairies humides. Le dossier du PNR a été retenu. Il consiste à subventionner les agriculteurs (155 à 165 €/ha) exploitant plus d'1 ha de zones humides si leurs parcelles humides présentent, sur chaque tiers d'une diagonale, plus de 4 espèces de la liste de plantes indicatrices de zones humides proposée par le PNR et validée par le Conservatoire botanique (cette liste avait été présentée lors d'un précédent Conseil scientifique). L'objectif est de contractualiser environ 100 hectares, ce qui représenterait une soixantaine d'exploitations agricoles.

Principales remarques issues des discussions :

Alain MANGIN précise que si les zones humides représentent un patrimoine naturaliste exceptionnel, il faut cependant nuancer leur rôle fonctionnel. En termes de fonctionnalité, on peut distinguer :

- Les zones humides strictes (au sens d'un hydrogéologue), c'est-à-dire des terrains plats imperméables qui n'ont, selon la définition hydrogéologique, aucun rôle fonctionnel sur le plan hydrologique ;
- Les plaines d'inondation des cours d'eau qui sont souvent des alluvions qui ont un rôle fonctionnel très fort. Ces zones humides dépendent fortement de la dynamique des cours d'eau et de leur entretien.

De même, on se doit de nuancer le rôle épurateur des zones humides : du fait de leur pH très bas et de leur conductivité proche de l'eau de pluie, on y rencontre des problèmes de réduction et de prolifération bactérienne qui font, par exemple, qu'un captage d'eau potable ne doit surtout pas être installé sur une zone humide. Par ailleurs, en raison du pH très bas et de l'absence de minéralisation, ce sont des zones très vulnérables.

La question de la définition de ces zones a été abordée. Leur définition s'appuie sur une circulaire de 2008 qui se base à la fois sur des critères pédologiques et des critères botaniques. Sur le plan pratique, ce sont souvent les critères botaniques qui sont retenus.

Nicolas De Munnik ajoute que ces zones humides ont également un fort intérêt historique : du fait de leur faible pH, la décomposition de matières organiques ne se fait pas. Ces zones sont donc précieuses en palynologie, pour reconstituer l'histoire de nos territoires.

A la question sur la rémanence des espèces indicatrices de zones humides suite à un drainage, il est répondu que nous n'avons pas de données pour l'instant mais qu'un projet déposé avec l'INRA permettra peut-être d'y répondre dans quelques années (voir points divers).

Olivier GUILLAUME précise que l'unité de « Metatron » du CNRS de Moulis est installée sur une zone humide à Caumont et que le CNRS est intéressé par la démarche « MAE » même s'il ne peut prétendre aux aides, n'étant pas agriculteur.

TRAVAIL SUR LE QUESTIONNAIRE PROPOSE PAR DES ETUDIANTS EN LICENCE PRO SUR LA FREQUENTATION AUX RENCONTRES SCIENTIFIQUES

Philippe SAHUC rappelle que lors de la précédente réunion, il avait proposé de travailler sur une enquête visant à comprendre pourquoi la fréquentation aux Rencontres scientifiques avait été moins élevée lors de la dernière édition.

Cette enquête compléterait l'évaluation présentée lors de la dernière réunion et permettrait d'envisager ce qu'il y a lieu de faire dans 2 ans. Pour ce faire, il a proposé de missionner un groupe de 3 étudiants en Licence pro « Gestion-Animation des Espaces Montagnards et Pastoraux » dans le cadre d'un projet tuteuré. C'est Philippe SAHUC et Laurent LELLI qui sont chargés de l'encadrement de ces étudiants.

A noter que le sujet d'enquête a été élargi à l'ensemble des animations du PNR (pour donner un peu plus de contenu au projet des étudiants) avec un focus particulier sur les Rencontres scientifiques.

L'objectif est donc de discuter, en réunion, de la grille d'entretien proposée par les étudiants, pour qu'ils puissent enchaîner, au mois de mars, sur les entretiens téléphoniques (environ 60 entretiens prévus). Le retour est prévu pour fin avril, début mai.

L'approche retenue est plus qualitative que quantitative.

Principales remarques issues des discussions :

Il est demandé quelles seront les personnes interrogées -> Le PNR dispose de plusieurs fichiers de personnes ayant participé à des animations proposées par le Parc, à d'autres colloques que les Rencontres scientifiques... S'agissant des Rencontres, le PNR dispose des fichiers « inscriptions » des 3 éditions : un échantillonnage sera donc élaboré à partir de ces différents fichiers.

Laurent LELLI précise qu'il est important d'analyser, dans le cadre de ces entretiens si le terme « Rencontres scientifiques » ne pèse pas. Par exemple, dans les Causses du Quercy, une manifestation un peu similaire est appelée Causseries, et sont organisées en été pour favoriser le brassage touristes/habitants...

Il convient également de s'interroger sur les modalités d'animation de ces Rencontres : comment font les autres PNR ?

-> Le PNR des Pyrénées Ariégeoises a été un des premiers à proposer ce type d'animation et depuis, ça fait boule de neige puisque le Parc national des Pyrénées et le PNR de Haut-Languedoc ont repris le concept sans rien modifier aux modalités d'organisation.

Bernard DEFAUT propose de renommer les Rencontres « Rencontres **avec les** scientifiques » plutôt que « Rencontres scientifiques » pour que les habitants ne s'en sentent pas exclus.

LE PROJET D'INTRODUCTION DU BOUQUETIN DES PYRENEES (SUITES)

Sophie SEJALON rappelle que lors de la dernière réunion, avait été présenté un travail de recueil d'avis de différents acteurs socio-économiques sur la question de la réintroduction du Bouquetin des Pyrénées. Les résultats avaient été très positifs.

Elle rappelle que le projet se monte en étroite partenariat avec le Parc national des Pyrénées qui travaille sur ce sujet de puis plus de 20 ans, ainsi qu'avec la DREAL, qui montera le dossier final (présenté ensuite au CNPN) sous une forme inspirée de celle d'un Plan national d'action. L'étude de faisabilité est prévue pour l'automne avec un dépôt du dossier au printemps 2013.

Au niveau politique, les choses semblent avancer sur la négociation des bêtes entre l'Etat français et l'Etat espagnol.

A ce propos, Alain MANGIN fait lecture du message envoyé par Emmanuel MENONI qui s'excuse de ne pouvoir être présent : *« pour ce qui concerne le projet bouquetin, je souhaite exprimer mon souci que cela soit conduit en partenariat avec le Parc national des Pyrénées et non en compétition (je crois que c'est l'esprit dans lequel c'est fait, mais ça ne fait pas de mal de le rappeler). Je sais aussi que la Fédération de Chasse serait plutôt favorable, à condition que l'espèce acquière un statut chassable. Pour moi, d'une part, c'est beaucoup trop tôt, et réducteur de ne voir dans cette espèce symbolique des montagnes qu'un gibier, et sans doute inacceptable pour les espagnols, qui ont été longtemps réticents à nous en céder, précisément par crainte (non dite) de voir la France concurrencer un jour l'Espagne sur les retombées cynégétiques permises par sa chasse commerciale.*

A noter également que l'action du projet Gallipyr de test de la réintroduction de la gélinotte des bois est entré en ligne de compte dans les discussions entre les ministères français et Ibériques, comme une sorte de monnaie d'échange.

Comme nous avons honoré notre part du contrat (11 gélinottes capturées par l'ONCFS et lâchées au val d'Aran), cela donne des arguments aux représentants français dans la demande de bouquetins ».

Concernant les aspects plus techniques, Sophie SEJALON précise que le PNR et la Fédération de Chasse sont en train de travailler sur une cartographie des habitats favorables au Bouquetin de façon à l'introduire sur des zones optimales sur le plan écologique. Les critères pris en compte dans la réalisation de cette cartographie, sont les mêmes que ceux pris en compte par le Parc national, de façon à présenter une méthode homogène sur la chaîne.

Les critères discriminants pris en compte sont l'altitude, la pente, l'exposition et l'occupation du sol (sélection des zones rocheuses, d'éboulis...) avec distinction de quartiers hivernaux et de quartiers d'été. D'autres critères sont à considérer, mais ne sont pas forcément discriminants :

- Les activités socio-économiques :
 - o La chasse en battue proche des quartiers d'hiver
 - o L'hélicoptage
 - o La fréquentation touristique, refuges...
 - o Le pastoralisme
 - o La sylviculture (forêts RTM notamment)
- Les critères écologiques :
 - o Continuité écologique du relief
 - o Espace (notion de continuité écologique sur environ 50 km) : éviter les grands massifs forestier de 10 km d'épaisseur par exemple
 - o La prédation (loup notamment)
 - o La densité d'isards.

Principales remarques issues des discussions :

Claude BERDUCOU rappelle que ce genre d'étude est inévitable, notamment pour présenter le dossier en CNPN mais qu'il convient d'y passer le moins de temps possible tant l'espèce est plastique. Le principal enjeu restant l'obtention de Bouquetin de la part de nos voisins espagnols. Il demande également comment se fera l'information aux habitants notamment sur deux points : - quelles sont exactement les interlocuteurs et les procédures espagnoles d'autorisation de cession de bouquetins ? – Quels sont les dégâts reprochés aux Bouquetins et pourquoi veut-on en contrôler les populations, particulièrement dans l'autonomie valencienne ? -> il est prévu une information dans le courant de l'automne sous forme de rencontres/échanges en faisant venir plusieurs spécialistes de la question.

Il souligne également le problème du statut juridique de l'espèce : sa protection serait un argument supplémentaire à présenter aux espagnols qui leur garantirait une non concurrence sur le plan économique mais poserait problème pour l'acceptation du projet de la part des chasseurs. Enfin, il fait part de son expérience dernière de chasse à l'arc du Bouquetin en Espagne et projette quelques photos pour montrer que le Bouquetin n'est pas si haut montagnard qu'on veut bien le penser : il fréquente terrasses et collines sans souci.

POINT SUR L'EDITION DE LA TROISIEME LETTRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain MANGIN rappelle que lors des précédentes réunions du Conseil scientifique, il avait été proposé que la troisième publication du Conseil scientifique porte sur le Salat, pour que ce soit, pour changer, sur un site linéaire. Lors de la dernière réunion un groupe de travail a été constitué et s'est réuni le 8 février 2012.

Il présente la trame proposée pour cette publication ainsi que la répartition des rôles entre les différents membres du groupe de travail. Il précise également, que fort des expériences passées, un nombre de caractère maximum a été défini pour chaque article.

Thème du texte	Auteur	Illustration accompagnant le texte	Nb de caractères maxi espaces compris
Toponymie « Salat »+Fonctionnement du cours d'eau+Qualité de l'eau	Alain MANGIN	Photo des 9 fontaines à Salau	2400

Les risques et catastrophes naturelles	Antoine ??? de GEODE	Photos de l'inondation de Salau	700
Les ponts : pont antique, pont Eiffel	Catherine JACQUART-MAISSANT	Une photo d'un pont ? ou vieille carte postale du pont à Saint-Girons	800
Le Salat : axe de communication entre la France et l'Espagne depuis l'Antiquité	Denis MIROUSE	Carte de Toulouse à Lérida avec la voie utilisée pendant l'Antiquité et au 9 ^e siècle	1350
Les industries installées le long du Salat utilisant l'eau : hydroélectricité, papeteries, ...	Jérôme BONHOTE	Photos d'industries ?	3000
Un petit encadré sur Aristide BERGES	M.RIBAT (contacté par A.MANGIN)	Une photo d'A.BERGES	700
Un encadré sur les droits d'eau	Anne CALVET à partir d'interview de M.Couzinet		300
Batellerie et radelage	Jean-Paul METAILIE	Une carte postale d'Espagne du radelage ?	1000
Utilisations actuelles du Salat : Raft, canoë, irrigation, orpaillage	Anne CALVET à partir d'interviews d'agriculteurs, de l'assoc de Canoe-kayak...		2200
Faune, Flore et ripisylve, Natura 2000, entretien par les techniciens rivières...	PNR + Fédération de pêche en tant que structure animatrice du DOCOB	Photo de ripisylve	1700
Encadré sur le Desman	PNR-ANA	Photo de Desman	500
Encadré sur le civisme : problématique des déchets	PNR (à partir d'interviews d'EDF et SYCOSERP)		300

Pour rappel, la lettre précédente a eu beaucoup de succès. De plus, ces lettres font partie des documents les plus téléchargés sur le site internet du parc.

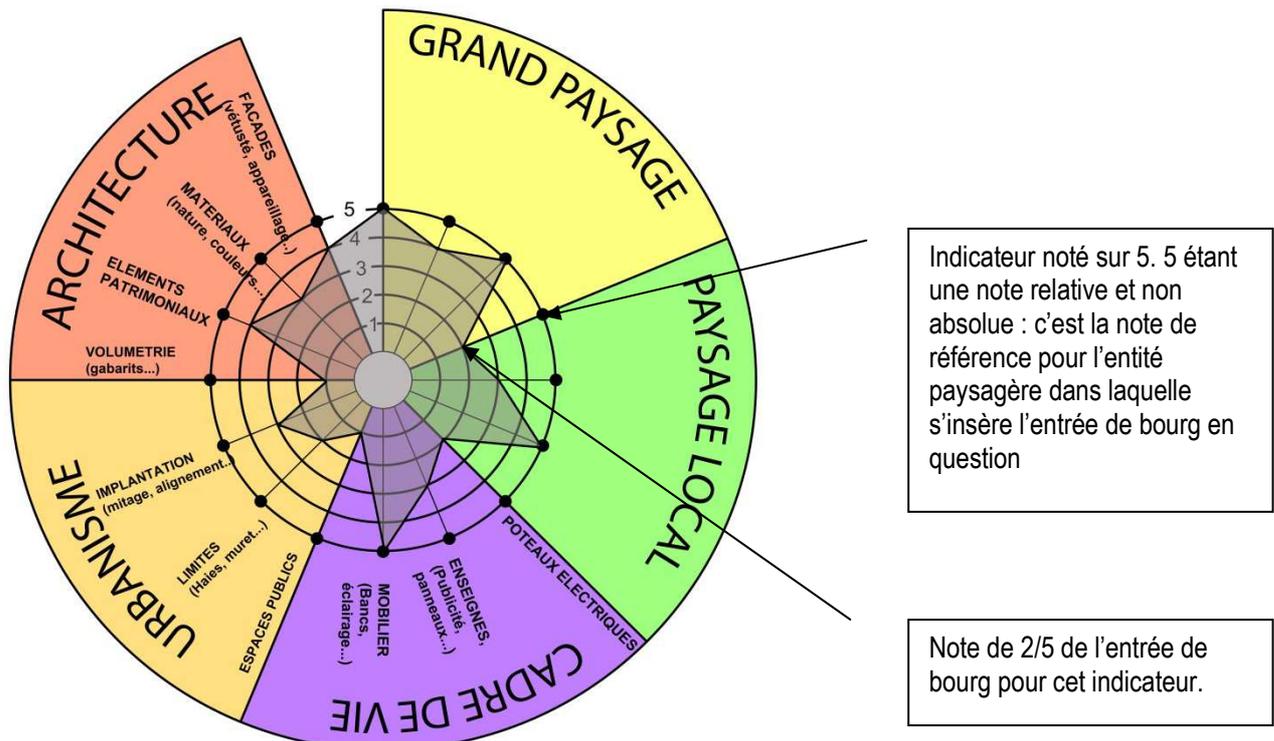
PRESENTATION DE L'ETUDE MENE EN INTERPARCS SUR LES ENTREES DE BOURG : METHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC

Sophie SEJALON rappelle qu'une étude est en cours sur les entrées de bourgs. L'origine de cette étude est la suivante : de nombreux projets voient le jour actuellement sur les traversées de bourgs (sous l'égide du Conseil général), mais peu de choses sont faites sur les entrées de bourgs et le mitage de ces zones. Cette étude est menée en Interparcs du massif pyrénéen (PNR des Pyrénées Catalanes et Parc national). Un groupement de Bureaux d'étude (Cazals et AUSV) a été missionné pour conduire cette étude et a formalisé une méthode de diagnostic qu'il paraît intéressant de restituer en Conseil scientifique. L'objectif, à partir de ces diagnostics, est d'aboutir à un guide de recommandations (édition prévue à l'automne).

La méthode proposée par le Bureau d'étude vise à analyser, au travers de clichés photos, les entrées de bourg en vue lointaine puis rapprochée en les passant au crible d'une grille multicritères dont les critères (ou indicateurs) sont reportés sur un diagramme en radar.

Chaque indicateur est apprécié par une note allant de 0 à 5. Il s'agit, pour chaque entrée de bourg, de mesurer l'écart en l'image véhiculée par l'entrée de bourg et l'identité du paysage dans lequel elle s'insère. Les indicateurs considérés sont les mêmes d'une entrée de bourg à l'autre pour les thèmes relatifs à l'architecture, à l'urbanisme

et au cadre de vie. En revanche, ils diffèrent d'une entité paysagère à l'autre pour les thèmes du grand paysage et du paysage local.



Au final, une note permet de synthétiser le positionnement de l'entrée du bourg en question par rapport au paysage environnant et classe l'entrée selon son niveau identitaire. L'avantage d'un tel diagramme, est pour chaque entrée de bourg, de visualiser directement sur quels critères se situent les marges d'amélioration.

Sophie SEJALON rappelle que les clichés pris dans le cadre de cette étude seront versés sur une plateforme Internet hébergée par le PNR des Pyrénées Catalanes : cela constituera une première étape de l'observatoire pyrénéen des paysages.

Principales remarques issues des discussions :

Laurent LELLI précise qu'une entrée de bourg d'un PNR ne peut pas être appréhendée de la même manière qu'une entrée de bourg péri-urbaine. Par ailleurs, selon lui, les aspects sécuritaires sont plus prégnants en entrée de bourg que les aspects identitaires.

Il serait, de plus, intéressant d'adopter un regard plus global sur la connexion des différents espaces entre eux car les entrées de bourg ne sont pas statiques : ce qui était une zone industrielle écartée du bourg par le passé, peut tout aussi bien constituer l'entrée de bourg aujourd'hui.

Il prévient par ailleurs sur les écueils à éviter dans le cadre du guide de recommandations : le Livradois-Forez avait proposé, par le passé, un cahier de recettes sur la sécurisation des traversées et entrées mais qui n'était pas adapté aux différentes palettes de couleur rencontrées dans les différentes unités paysagères.

Sophie SEJALON répond que les aspects sécuritaires des entrées de bourgs sont traités de même que la question de la publicité. Elle précise que ces deux thèmes sont les thématiques d'intervention les plus plébiscitées par les habitants. En effet, les habitants ont été consultés sur leur vision des entrées de bourg par l'envoi d'un questionnaire (1000 questionnaires envoyés, et 115 questionnaires retournés). L'aspect sécuritaire sera traité en collaboration avec le Conseil Général.

Alain CHATELET demande par ailleurs si les paysages nocturnes ont été traités -> Non, pas dans le cadre de la présente étude. Les changements liés aux saisons n'ont pas été traités non plus.

Il demande également à ce que l'étude prenne en compte les problématiques de linéarité et de distribution du bâti : aujourd'hui, les nouvelles constructions (lotissements) ne donnent plus sur la route principale comme par le passé mais sur d'autres espaces. Ainsi, les accès sont modifiés et les maisons vues depuis l'entrée de bourg ne sont plus accessibles depuis cette entrée.

POINT DIVERS

Sophie SEJALON fait le point sur les animations proposées en 2012 par les membres du Conseil scientifique :

- une sortie Géologie le 15 avril (Rdv à Montel à 9h30) avec Alain MANGIN,
- une conférence sur les troglodytes par Florence GUILLOT le 20 avril (18h à Alliat),
- une conférence sur la mobilité et la visibilité des paysages le 27 avril (à 18h à Vernajoul) par Anne CALVET et sa collègue Christine VERGNOLLE,
- une sortie sur les forêts fantômes proposée par Jean-Paul METAILIE le 29 avril (à 10h au Col de Port à Saurat),
- une sortie champignons animée par Nicolas De MUNNIK le 21 octobre (9h au col de Port à Saurat)
- une conférence sur le grand Tétrás assurée par Emmanuel MENONI le 26 octobre (à 18h à la Maison du Valier aux Bordes sur Lez).

Elle annonce également que le PNR a répondu, avec l'INRA (D. MAGDA) sur un appel à projet « BIODIVERSA » avec un travail spécifique sur les prairies humides et les zones embroussaillées par la ronce. Il s'agira, en prenant appui sur des protocoles de suivi de l'INRA, de suivre :

- L'évolution des prairies humides suite à la mise en place de MAE ;
- L'évolution de zones embroussaillées par la ronce suite à l'action de chèvres pyrénéenne (ce projet faisant suite à une demande de l'association de la chèvre pyrénéenne).

Sophie SEJALON informe de l'avancée du schéma départemental des carrières : le PNR a demandé à ce que la totalité du Parc soit en zone orange sur la cartographie du schéma. Cela demande aux porteurs de projet une étude plus fine, sur le plan écologique, paysager... dans le cadre de l'étude d'impact qu'ils auront à fournir. Le PNR a également relayé la demande du Conseil scientifique pour une meilleure prise en compte de l'archéologie au cours de l'exploitation de carrières : la demande a été notée par la DDT qui doit se rapprocher de la DRAC pour savoir si un agent de la DRAC peut venir faire une visite annuelle sur chaque carrière. En tous les cas, cette demande ne pourra s'appliquer qu'aux nouvelles demandes d'autorisation d'exploiter. Elle ne pourra pas s'appliquer rétroactivement sur des carrières en cours d'exploitation.

Enfin, Claude BERDUCOU demande à intervenir lors de la prochaine réunion, sur la problématique du débroussaillage pastoral (photos prises sur l'Etang de Lers).

La date du prochain Conseil scientifique est prévue le mardi 23 octobre à 14h30 à Montels.